09.10.2014 – 10:36 Uhr

Le Comité de Travail.Suisse dit un oui clair à l'abolition de la taxation forfaitaire

Bern (ots) -

Le Comité de Travail.Suisse, l'organisation indépendante des travailleurs et travailleuses, a décidé des mots d'ordre en vue des votations du 30 novembre 2014 dans sa séance d'hier. Il s'est prononcé en faveur de l'initiative « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) » et, à l'unanimité, contre l'initiative « Sauvez l'or de la Suisse (initiative sur l'or) ».

Le 30 novembre 2014 se déroulent les prochaines votations. Le Comité de Travail.Suisse, l'organisation indépendante des travailleurs et des travailleuses, a décidé des mots d'ordre suivants :

L'équité fiscale est plus importante que les privilèges fiscaux

Le Comité de Travail.Suisse soutient clairement l'initiative populaire « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) » et a par conséquent décidé de l'accepter. La taxation forfaitaire profite surtout aux personnes étrangères aisées qui s'établissent en Suisse. Cela ne correspond ni à la lettre ni à l'esprit du principe d'équité fiscale. Comme le montre l'exemple du canton de Zurich, la suppression de la taxation forfaitaire n'a eu, comme conséquence, qu'une réduction très minime des recettes fiscales.

Non à l'initiative sur l'or

Le Comité de Travail.Suisse décide de dire non à l'initiative « Sauvez l'or de la Suisse (initiative sur l'or) ». L'initiative sur l'or ne ramène pas l'étalon or et en outre, l'achat et la vente de placements de toute sorte sont centraux pour la Banque nationale suisse BNS. Des prescriptions rigides sur l'utilisation et le stockage des réserves d'or entraveraient la capacité d'action de la BNS en matière de politique monétaire.

Un non à Ecopop a déjà été décidé le 19 juin

Le Comité de Travail.Suisse a déjà décidé de rejeter à l'unanimité à l'initiative Ecopop lors de sa séance du 19 juin dernier, parce qu'elle entraînerait plusieurs conséquences négatives sur le marché du travail et pour les travailleurs et travailleuses. Tout d'abord, en mettant l'accent sur la population résidente actuelle, l'initiative agit comme une forte incitation à employer encore plus de frontaliers et de saisonniers. Ces deux catégories sont à l'origine, en raison de leurs situations de travail précaires, de la pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail en Suisse. Deuxièmement, la pression sur les travailleurs et travailleuses augmentera en raison de la pénurie de main d'oeuvre. Dans le domaine de la santé, dans les transports publics ou la construction par exemple, le même volume de travail devra être réalisé par moins de personnel. Les conséquences sont connues : plus d'heures supplémentaires et une pression croissante pour reculer l'âge de la retraite. Troisièmement, l'initiative signifie la fin des accords bilatéraux. Comme 60% des exportations suisses vont dans l'espace de l'UE et que plus d'un million de places de travail dépendent des relations avec l'UE, des relations contractuelles avec l'UE sont, pour les travailleurs et les travailleuses, de la plus grande importance.

Contact:

Martin Flügel Président

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100762685 abgerufen werden.